



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réouverture du Palais de la découverte

Question écrite n° 7964

Texte de la question

M. Stéphane Peu interroge Mme la ministre de la culture, sur l'avenir du Palais de la découverte, dont la réouverture, après cinq ans de travaux, était programmée le 11 juin avant d'être reportée *sine die*. Ce musée scientifique parisien de référence constitue une véritable institution. Créé en 1937, il est implanté en plein cœur de la capitale, au sein du Grand Palais et joue un rôle essentiel dans la transmission des savoirs scientifiques, aussi bien auprès des enfants que des adultes. Le Palais avait fermé ses portes en 2020 pour permettre d'importants travaux de rénovation, initialement annoncés pour une durée de quatre ans. Ceux-ci se sont finalement prolongés d'une année supplémentaire. Alors que la réouverture était attendue ce mois-ci, elle a été annulée, sans explication claire, suscitant de ce fait de nombreuses interrogations quant à son avenir. D'autant plus que le lendemain de ce qui devait être la réouverture du Palais de la découverte, le conseil des ministres a pris la décision de mettre fin aux fonctions du Président d'Universcience, l'établissement public qui gère à la fois le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie. Une annonce inattendue qui, a profondément bouleversé les salariés d'Universcience et bien au-delà et renforcé les inquiétudes quant à l'avenir du Palais. Depuis, une pétition a été lancée et a recueilli plus de 67 000 signatures en quelques jours. Dans un contexte de grande confusion, elle rappelle avec force que « Le Palais, c'est tout bonnement un lieu privilégié de transmission du savoir auprès d'un large public (avec en moyenne 80 % de visiteurs non parisiens). C'est un savoir-faire unique de vulgarisation scientifique portée par les médiatrices et médiateurs ». Alors même qu'aux États-Unis d'Amérique, la communauté scientifique et de la recherche est frappée par des vagues de licenciements, sous l'impulsion d'une administration Trump remettant en cause la liberté académique, le flou entretenu autour de l'avenir du Palais de la découverte constitue un signal très inquiétant envoyé par le gouvernement français. M. le député rappelle d'ailleurs que dès 2018, le projet de rénovation avait déjà suscité de vives inquiétudes, notamment en raison de la fermeture complète du Palais et des incertitudes entourant son avenir, qui préoccupaient fortement le personnel. Il a d'ailleurs, à l'époque, déposé une question écrite au ministère de la culture à ce sujet (question écrite n° 24597). Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour garantir la réouverture du musée dans les meilleurs délais, selon un calendrier clair, transparent et également préserver son identité propre, afin de rassurer le personnel, la communauté scientifique et le public, tous profondément attachés à l'avenir de ce lieu d'exception.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7964

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2025](#), page 5662